



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 03150

Numéro SIREN : 751 759 200

Nom ou dénomination : 3L - Les Lubrifiants Lyonnais

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2014 sous le numéro de dépôt A2014/003899

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 3 899
LYON



4450687

Dénomination : 3L - Les Lubrifiants Lyonnais
Adresse : lieu-dit Saint-pierre 69590 Larajasse -FRANCE-
n° de gestion : 2012B03150
n° d'identification : 751 759 200
n° de dépôt : A2014/003899
Date du dépôt : 10/02/2014

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire



4450687

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2013

L'an deux mille treize et le 31 décembre à 9 heures, les associés de la SAS 3L-LES LUBRIFIANTS LYONNAIS, au capital de 12 000 euros se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du 13 décembre 2013, dans la salle de réunion du Lieu-dit Saint Pierre - 69590 LARAJASSE.

Le bordereau et les récépissés des lettres d'envoi en question sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

Le présent procès-verbal comporte :

- le résultat de chaque vote;
- le texte de chaque délibération.

1°) Rappel de l'ordre du jour

- Démission du directeur général et quitus,

2°) Feuille de présence

Les actionnaires présents et/ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Il est constaté que les actionnaires votant totalisent un nombre de voix suffisant pour que les questions figurant à l'ordre du jour puissent être votées.

3°) Résumé des débats

La Présidente présente alors aux actionnaires la lettre de démission du directeur général Monsieur Jean Luc IBANEZ.

4°) Adoption des résolutions

• Résolution n° 1

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de M.IBANEZ Jean-Luc, remise le 12 décembre 2013, de ses fonctions de directeur général à compter du 31 décembre 2013.

En conséquence elle donne quitus entier et sans réserve au directeur général dans l'exécution de son mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité des voix.

- Résolution n° 2

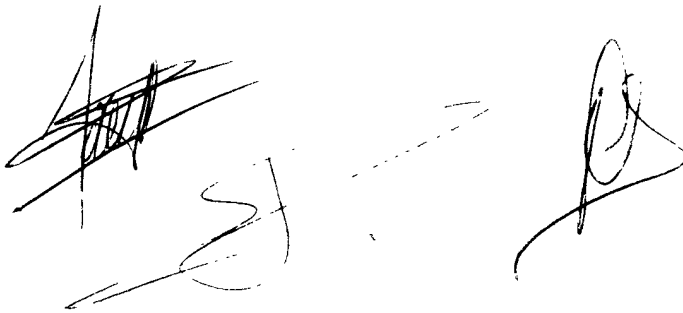
L'assemblée générale des actionnaires décide de ne pas nommer de nouveau directeur général.

Résolution adoptée à l'unanimité des voix.

- Résolution n° 3

L'assemblée générale des actionnaires donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex and stylized, while the one on the right is simpler and more fluid.

IBANEZ Jean Luc
Lieu St Pierre 69590 Carajane

4800

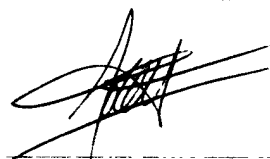


GOUILLON Fabienne

9, rue du Boeuf

3600

69005 LYON



STEINER Christian

19, route de la Vallée

3600

26390 HAUTERIVES



N° d'ordre	NOM PRENOMS ET DOMICILE DES ACTIONNAIRES OU DES MANDATAIRES	NOMBRE DE MANDATS	ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU DES MANDATAIRES ou mention <i>Vote par correspondance</i>
	REPORT				
	TOTAL				

Certifié sincère et véritable la présente . Feuille de Présence
à laquelle sont annexés _____ C pouvoirs
et _____ C formulaires de votes par correspondance,
arrêtés à 3 _____
. Actionnaires présents ou représentés, possédant ensemble
12 000 . Actions

LES SCRUTATEURS

LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE